

7 Jours Filpac CGT

N°12 – mardi 16 octobre 2012

Directeur de la publication : Marc Peyrade
Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr
FILPAC CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 55 82 85 74 – Fax : 01 55 82 85 67 filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

Sortons de la salle d'attente ! La gauche et la droite ont adopté le Traité européen, donc l'austérité durable. Le débat sur le budget n'est qu'une farce. Tout est verrouillé pour nous infliger la désastreuse politique européenne au service de la finance. Le patronat hurle ses exigences : il faut un « choc de compétitivité ». Et pendant qu'il licencie à tour de bras - Presstalis en est l'un des exemples -, il exige une négociation sur l'emploi où le CDI, le salaire et le temps de travail deviendraient flexibles, pendant que les contribuables seraient chargés de payer les cotisations sociales des employeurs. Alors ? Il faut donner une suite au 9 octobre. Sortir de la salle d'attente, c'est retrouver le chemin de la mobilisation. Et pas à la Saint-Glin-Glin...

La politique du gouvernement et du patronat amène à la hausse du chômage !

1. **Le candidat anti-Finance Hollande a cédé la place au Président 3%, qui lui-même a remis les clés du budget aux commissaires de L'Union européenne.**



Le parlement peut bien débattre du budget national, ce n'est plus lui qui décide, du fait de la précipitation du président Hollande à faire adopter à marche forcée le Traité européen d'austérité. En conséquence, ce sont les commissaires de l'Union européenne, du FMI et de la Banque centrale européenne – La Troïka. Le budget 2013 d'austérité, en cours de débat au Parlement, est le fils naturel du Traité européen adopté par la droite et la gauche. Le déficit annuel ne doit pas dépasser 3%, le service de la dette devient absolument prioritaire, la finance est libre de spéculer sur cette dette et d'imposer sa loi par-dessus le Parlement.

2. **Que les riches paient plus, c'était l'annonce du candidat. Mais le président annonce une fausse équité ! Pourquoi les mesures Sarkozy suivantes (entre autres) ont-elles été conservées ?**

Le gel du barème. Dans les faits cependant, près de 10 millions de foyers fiscaux verront leur IR progresser l'an prochain en raison du gel du barème.

La suppression de la taxe sur les mutuelles, instaurée en 2011 par le gouvernement Fillon, n'est pas non plus d'actualité.

La demi-part fiscale pour les veuves, elle, est supprimée. Cette niche fiscale (à l'origine destinée aux veuves de guerre...) bénéficiait à plus 4 millions de personnes, bien souvent des parents âgés, et coûtait 1,6 milliard d'euros à l'Etat. Sa suppression toucherait de nombreuses personnes modestes. Une mère isolée avec 18 000 euros de revenus devra payer 949 euros d'impôt quand elle n'aura plus le bénéfice de la demi-part, contre 165 euros en 2010.

3. **Parisot aboie au nom de la classe patronale. Et avec quel mépris et quelle vulgarité :**

« L'ignorance économique dans laquelle les Français ont été maintenus depuis des années est scandaleuse et explique ce grand « bordel » intellectuel (sic). » (Le Figaro-Dassault du 15 octobre).

Pourquoi ? A la veille de la remise du rapport Gallois sur la compétitivité, prévu le 5 novembre, elle exige un

« **choc de compétitivité** »

Traduction ?

Le Figaro : Qu'attendez-vous de la négociation sur la sécurisation de l'emploi ?

Parisot : Qu'en fonction de la conjoncture, elle enlève de la rigidité aux entreprises et leur redonne de la souplesse tout en facilitant le rebond professionnel des salariés. (...) Si la durée des plans sociaux se raccourcissait et s'ils étaient mieux sécurisés juridiquement, nous pourrions accepter de renforcer les obligations de reconversion des sites et de formation des salariés, mais aussi d'étendre la portabilité de certains droits qu'un salarié perd lorsqu'il est amené à quitter une entreprise.

« **Compromis historique ?** »

En langage CFDT ou CGC, cela signifie échanger le droit patronal de licencier sans contrainte contre la flexibilité du CDI, du salaire et du temps de travail. Bref, c'est le modèle du travailleur saisonnier précaire qui s'imposerait.

Marché de dupe ? Non, dîner de c... Car l'existence même de la Sécurité sociale est ciblée par alléger les « charges » Des charges ? Non, les cotisations sociales, que le patronat veut refiler au contribuable !

Parisot : D'un côté, on baisserait à la fois les charges patronales et les charges salariales. De l'autre, on augmenterait légèrement la CSG et la TVA (...) Cette hausse des impôts indirects serait compensée par les deux premières baisses de cotisations. (...) Nous sommes sur le point de demander officiellement au Haut Conseil du financement de la protection sociale de mesurer par des simulations précises l'impact de nos propositions.

4. **La Filpac CGT constate que**, pendant le vote du budget conforme au Traité européen et pendant la négociation sur l'emploi, les licenciements massifs continuent, à commencer par les 1 200 de Presstalis.



A l'opposé d'un « compromis historique » déjà avalisé par la CFDT, la CFTEC et la CGC en juin 2011 avec le Medef et la CGPME, la Filpac CGT, contre les positions du gouvernement et du patronat, leur adresse les positions suivantes.

On ne peut faire de l'austérité budgétaire sans casser la croissance.

Si vous réduisez vos dépenses, cela fait baisser l'activité économique et donc vos recettes. Résultat : le déficit ne s'est pas réduit ou ne le fait que moyennant une récession. Preuve : Espagne, Grèce, Italie.

On ne peut faire baisser le coût du travail sans rogner sur le pouvoir d'achat.

Si vous baissez les cotisations sociales pour doper la compétitivité. Il faut alors distinguer plusieurs cas.

Premier cas : vous ne faites rien d'autre, autrement dit c'est le déficit de la Sécurité sociale qui augmente d'autant mais, comme vous voulez le réduire, c'est donc exclu.

Deuxième cas : les baisses de cotisations sociales sont compensées par une hausse de la CSG auprès de la Sécurité sociale. Mais vous postulez que le salaire direct sera augmenté d'autant. Le pouvoir d'achat des salariés est donc préservé, mais le coût du travail n'a pas baissé pour les entreprises. Donc, cela ne sert à rien.

Troisième cas : les entreprises conservent la baisse de cotisations sociales (pour en faire ce qu'elles veulent), et le pouvoir d'achat des salariés baisse. CQFD.

Corollaire : il existe une variante possible du troisième cas où une partie plus importante du supplément de CSG porte sur les retraités. Vous demandez un rapport à la Cour des comptes pour pointer les privilèges des retraités. Ah ! C'est déjà fait ? Alors prévoir une juste répartition de cet effort. D'où le budget en cours de « débat ».

Réduire le coût du travail n'aura pas d'effet sur les exportations.

Imaginons qu'on baisse le coût du travail par de nouveaux allègements de cotisations. Comme il est impossible de cibler les seules entreprises exportatrices, toutes les autres seront ravies de ce coup de pouce. Quant à celles qui exportent, elles auront le choix entre deux utilisations de cette manne :

- soit baisser leurs prix pour être plus compétitives et donc exporter plus ;
- soit augmenter leur taux de marge.

Dans le premier cas, elles vont se trouver confrontées à cette dure réalité : un marché mondial en ralentissement et à peu près plat en Europe, où tous les autres pays auront eu la même bonne idée. Or, pour augmenter sa part de marché, il faut qu'il y en ait d'autres qui baissent (c'est de l'arithmétique plutôt que de l'économie). Si les entreprises gardent pour elles les baisses de charges, il faut alors se demander à quoi elles vont utiliser ce bonus. Elles pourraient investir ou augmenter leurs dépenses de recherche-développement mais le climat des affaires morose n'est pas très encourageant. Dès lors, les entreprises seront tentées d'investir ailleurs qu'en Europe, sur des marchés plus dynamiques, ou à continuer à distribuer des dividendes, comme elles le font malgré la crise.

L'infléchissement du chômage est hors de portée des politiques néolibérales.

Notre président est depuis longtemps convaincu que la croissance est le seul moyen de créer des emplois. Et pourtant, il fait tout pour la casser. Depuis le début de la crise, l'investissement est en berne, et le seul élément un peu porteur de la demande intérieure est la consommation, celle des ménages mais surtout les dépenses publiques.

Or, ces deux robinets vont être fermés par Hollande, et on voit mal comment les exportations pourraient prendre le relais. Le gouvernement table sur 0,8 % en 2013 et tout le monde dit que ce sera moins. Et ensuite ? Il prévoit que l'on retrouvera une croissance à 2 % dès 2014. Mais d'où pourrait-elle venir ?

Conclusion : avec de telles orientations, la courbe du chômage va s'infléchir, mais à la hausse.